

Ville de Strasbourg

Compte rendu sommaire n° 01 du Conseil de quartier **Koenigshoffen - Montagne-Verte - Elsau** du 10 décembre 2008

Pour leur première réunion de travail et l'élection du Bureau, les membres du Conseil de quartier se sont réunis le mercredi 10/12/08 à 18 h 30 au Foyer St-Arbogast, 10 rue des Mérovingiens.

Présents : 36 conseillers de quartier sur 45

Assistent en outre : M. Rémy Berthier, Directeur de proximité, pour le point 1 de l'ordre du jour, Mme Cendrine Massel, animatrice externe, accompagnée d'une rédactrice pour le compte-rendu.

Ordre du jour :

- 1) Le rôle du conseiller de quartier
- 2) Règles de fonctionnement collectif
- 3) Désignation des membres du Bureau
- 4) Calendrier
- 5) Recensement des contraintes - entraide

1) LE ROLE DU CONSEILLER DE QUARTIER

M. Rémy Berthier, Directeur de proximité, informe les membres présents sur le fonctionnement du Conseil de quartier. A l'aide d'un support visuel, il aborde les points suivants puis répond aux questions.

- Rappel des compétences et missions du Conseil de quartier
- Les projets soumis au Conseil de quartier
- Présentation des moyens logistiques et humains
- Rôle du Bureau du Conseil de quartier
- Le budget de fonctionnement
- Les différentes réunions du Conseil de quartier
- Participation des conseillers à la concertation
- Règles déontologiques
- Les formations prévues en 2009.

2) REGLES DE FONCTIONNEMENT COLLECTIF

Outre quelques dispositions pratiques de fonctionnement, le Conseil de quartier prend plusieurs décisions.

Droit de participation aux réunions :

Le Conseil de quartier décide

- qu'une personne ne faisant pas partie du Conseil de quartier ne peut pas être présente aux séances, sauf s'il s'agit de réunions publiques.
- qu'une association ne pourra pas être représentée par deux personnes ; un représentant permanent par association ou par acteur socioprofessionnel et ponctuellement 1 remplacement possible, si nécessité.

Travail par sections :

La suggestion de travailler, de temps en temps, en sections (Montagne-Verte, Koenigshoffen, Elsau) pour certains sujets concernant un quartier, est adoptée.

Choix des jours et heures de réunion :

Les réunions plénières auront lieu le mercredi à 18 h 30.

3) DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

L'animatrice rappelle le rôle et les missions des membres du Bureau : logistique, réservation de salle, rédaction des synthèses, secrétariat...

Le Bureau sera désigné pour 1 an ; au 6ème mois, il sera fait un bilan d'étape.

Les candidats se présentent succinctement.

Collège des habitants :

M. Pierre Ozenne - Koenigshoffen
M. Bernard Baumgartner - Elsau
Mme Marie-Noëlle Lamude-Houzé, Koenigshoffen
M. Matthieu Guerninouche, Montagne-Verte
M. Michel Tamiazzo, Elsau

Collège des acteurs socioprofessionnels :

M. Pierre Creutzmeyer, opticien - Koenigshoffen

Collège des associations :

Mme Nadia Medbou, Montagne-Verte

Sept candidats s'étant présentés, le choix d'un Bureau constitué de 7 personnes est adopté.

Désignation du Bureau :

Le Bureau est désigné à l'unanimité des membres présents.

Election d'un porte-parole :

Trois candidats se présentent :

M. Pierre Ozenne

Mme Marie-Noëlle Lamude-Houzé

M. Bernard Baumgartner

Le choix du porte-parole est soumis au vote :

- pour Pierre Ozenne : 10 voix

- pour Marie-Noëlle Lamude-Houzé : 5 voix

- pour Bernard Baumgartner : 15 voix.

M. Bernard Baumgartner (collègue des habitants) est désigné comme porte-parole.

4) CALENDRIER

Dates des réunions 2009 (en règle générale le 1^{er} mercredi de chaque mois) :

- 7 janvier
- 4 février
- 11 mars
- 1^{er} avril
- 6 mai
- 3 juin
- 1^{er} juillet (+ réunion bilan d'étape)
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

→ **La réunion du Bureau aura lieu le lundi 22 décembre prochain à 19 h.**

5) CONTRAINTES, ENTRAIDE

Pas de difficultés particulières rencontrées par les membres pour participer aux réunions du Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 21 h 30.

Bernard Baumgartner, porte-parole